

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignette une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

9801

Société :

RAM RABAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BROU Samira

NP :
09 660

Date de naissance :

11

Adresse :

Tél. : 06 781 887 76

Total des frais engagés : 350 + 1638,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/01/2022

Nom et prénom du malade :

Brou Samira

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Trouble anx. evx

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 10/01/2022

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-680074

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
Nom de l'adhérent(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :



21, Rue Taza Hassan-Rabat
شارع تازة، حسان - الرباط

Rabat, le: 10/10/2022

CLINIQUE DU BOU REGREG

مصحة
أبي رقراق

Pr Maria SABIR
Professeur de Psychiatrie
Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Hôpital Psychiatrique Universitaire Azzari, Salé
Ch. Sina, Rabat-Salé

Nne Brou Samia

$$126 \text{ DH} \times 13 = 1638,00$$

3) Sengplex - q.p. 20 mg = Cibenzyl q.p. 10 mg

2 قابض

PPV: 126 DH 00
LC
LIMITED

PPV: 126 DH 00

Pr Maria SABIR
Professeur de Psychiatrie
Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Hôpital Psychiatrique Universitaire Azzari, Salé
Ch. Sina, Rabat-Salé

13/10/2022
1638,00
PHARMACIE AL ANDALOUS
Rabat
tél: 05 37 75 01
05 37 75 94 01
Signature

tant de 04 mois
(quatre mois)

